

Inscriptions des nouveaux élèves pour l'année scolaire 2022-2023

Madame, Monsieur,

Les inscriptions se font à distance en déposant les documents suivants dans la boîte aux lettres de l'école élémentaire de l'école (boîte aux lettres verte sous le porche)

avant le 10 juin 2022.

1) Vous voudrez bien :

- remplir les **fiches Inscription et Communication d'adresse** de manière lisible et précise (notamment les adresses mail). Ces deux documents sont mis en ligne sur le site de l'école : <http://ec-langeais.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>)
- fournir le **certificat de radiation** (sauf pour les élèves venant de l'école maternelle de Langeais). Sans ce document, l'inscription ne peut avoir lieu.
- fournir la photocopie d'un **justificatif de domicile**.
Les parents non domiciliés à Langeais (même ceux des élèves venant de la maternelle de Langeais) doivent effectuer une demande de dérogation (également disponible sur le site de l'école); celle-ci est à faire auprès des communes de résidence et de Langeais). L'inscription ne se fera qu'après accord des 2 mairies concernées.
- fournir la photocopie du **livret de famille** (pages parents et enfants)
- fournir la photocopie du **carnet de santé (uniquement la page vaccin DTPolio obligatoire. Attention à la date du rappel)**

2) Pour les situations particulières (parents séparés, parcours scolaire particulier, problèmes d'ordre médical...) un rendez-vous pourra être organisé.

3) Documents à faire parvenir à l'école à la fin de l'année scolaire :

- le **livret scolaire**
- le **Projet d'Accueil Individualisé** (prise de médicaments à l'école)
- éventuellement, les comptes rendus d'équipe éducative

4) Informations complémentaires :

Pour obtenir davantage de renseignements sur l'école, vous pouvez consulter la partie administrative du site suivant :

<http://ec-langeais.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

Organisation de la semaine scolaire :
Semaine de 4 jours (lundi-mardi-jeudi-vendredi)
Horaires : 9 h 00 – 12 h 00 ; 13 h 30 – 16h 30

Les **listes des fournitures** scolaires seront disponibles début juillet (dans les cahiers de liaison, sur le site de l'école et par voie d'affichage).

Les **listes des classes** seront affichées sous le porche le mercredi 31 août 2022 vers 16 h 00.

Début septembre : vous aurez à remplir une fiche de renseignements et une fiche d'urgence et à fournir une attestation d'assurance.

Concernant les réunions d'information de rentrée sur le fonctionnement général de l'école, et avec l'enseignant(e) de votre enfant, leur tenue aura lieu en fonction de la situation sanitaire.

Le jour de la rentrée : jeudi 1er septembre 2022

Si la situation sanitaire le permet :

- Ouverture du portail de l'école à 8h50. Entrez dans la cour avec votre enfant.
- Consultez les listes des classes affichées sous le porche. Notez le nom de l'enseignant(e) de votre enfant.
- Présentation par le directeur de l'équipe enseignante.
- Regroupement des élèves autour de l'enseignant(e), classe après classe, en commençant par les élèves de C.P.
- Les parents des élèves de C.P. peuvent les accompagner dans leur classe.

Si la situation sanitaire ne le permet pas :

- Une rentrée échelonnée comme l'année dernière sera organisée (vous serez informés des horaires)
- Seuls les élèves entreront dans la cour et se regrouperont autour de leur enseignant(e)

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le directeur,
F. CLEMENT



Le Directeur,
Ecole Élémentaire Henri Pellet
9, Place du 14 Juillet
37130 LANGEAIS
Tél. : 02 47 96 12 59

Merci de conserver ce document